

SAUVEGARDE ET PROTECTION DE LA CORNICHE NAZAIRIENNE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Association loi 1901, agréée par arrêté préfectoral du 02/12/2013
siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 70 18 41 - Site: www.spcne.org - Mail: spcne44@yahoo.fr

Compte-rendu de réunion
Mardi 08 avril 2025 à 18h
Salle 5
Maison des Associations
« Agora 1901 »
44600 Saint-Nazaire

Le compte rendu de la réunion du 11 mars 2025 n'ayant reçu aucune remarque est adopté.

1. Constructions quartier SALENGRO

Problèmes de stationnement et de circulation : suite à la réponse de l'Agglo-Carene, l'association « Vivre en harmonie à St-Nazaire » a eu rendez-vous avec une personne de la Direction « mobile et circulation » de La Carene le 3 avril. Il faut absolument prévoir les aménagements nécessaires avant l'arrivée des nouveaux résidents, à la Villa Simon (40 logements) et le programme Dockside, (30 logements, livraison prévue fin 2025) .

2. Projet Take Kair :

La concertation sur le projet Take Kair, projet de e-carburants principalement à destination de l'aviation, à Donges, a pris fin le dimanche 9 mars 2025. Le bilan de la concertation sera publié sur le site Internet du projet et de la CNDP au plus tard le 9 avril 2025.

Projet énergivore, grand consommateur d'eau et proche de sites SEVESO. SPCNE doute de l'aspect énergie dite décarbonée selon RTE.

3. Conseil de Développement :

- Participation à la Soirée-débat « le temps des liens » 17/03, 18h dans le hall du théâtre de Saint-Nazaire en présence du *Professeur à l'Ecole d'Urbanisme de Paris, spécialiste des transformations territoriales et de leur gouvernance, Martin Vanier présentera son dernier ouvrage « Le temps des liens - Essai sur l'anti-fracture ».*

Dans le contexte actuel, les partis politiques « entretiennent » les « fractures » pour se démarquer et se lancer dans les campagnes électorales et présidentielles à venir.

- Soirée le 27 mars 2025 sur le thème : « *Comment accompagner les personnes endeuillées par le suicide d'un proche* ».

Ce thème est difficile à aborder sans formation ou sans avoir surmonté ce genre de traumatisme. C'est avec regret que nous n'avons pu assister à ce débat.

4. Enquêtes publiques :

- Servitudes radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques et les obstacles liés aux Centres radioélectriques et aux faisceaux hertziens dans le Département du 24/03/2025 au 08/04/2025. Dossier consulté en Mairie.

Plusieurs zones de servitudes centrées sur des antennes relais avec un rayon de 1500m interdisant des émissions perturbantes. Malheureusement, cette enquête était mal située dans le temps et surtout n'a duré que 16 jours... C'est rarissime !!!

- Plan de Prévention des Bruits dans l'Environnement de la ville de SN du 21/03/2025 au 23/05/2025. Dossier à consulter sur le site de la Ville.

Malheureusement, la RD213 est exclue de cette enquête, alors que depuis 1998, nous dénonçons l'inefficacité du merlon à partir du pont de la Missaudière

- Modification n°5 du PLUI du 14/04/2025 au 15/05/2025
 - o Traduction réglementaire de la Stratégie d'urbanisme commercial intercommunale impliquant d'apporter des modifications aux règlements graphique et écrit, ainsi que la création d'une OAP thématique Commerce ;
 - o Intégration de évolutions issues de la Loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à

- l'accélération de la production d'énergies renouvelables dite loi « APER »;
- Harmonisation et clarification des dispositions relatives au patrimoine naturel et paysager ;
- Recalage des données graphiques du PLUi suite à l'entrée en vigueur de la Représentation Parcellaire Cadastre Unique (RPCU) ; Pas d'info pour la Loire Atlantique à ce jour.
- Évolution des règlements graphique et écrit, suppression, modification ou création d'emplacements réservés et création, suppression ou modification d'OAP sectorielles afin d'adapter le PLUi aux enjeux de développement du territoire.

Nous nous interrogeons sur la différence entre le support de la concertation préalable et le dossier qui nous sera présenté. D'autant que les thèmes qui ont été ajoutés (Loi APER et Le Représentation du Plan Cadastral Unique), à ce jour, ne sont pas « communicables »

5. Courriers :

- Reçu, de la sous-Préfecture, le 21/02 /2025, la prochaine **commission de suivi du site Airbus Atlantic de Saint-Nazaire se déroulera le vendredi 11 avril 2025** à 14h30 à la sous-préfecture de Saint-Nazaire.
- Reçu, de la sous-Préfecture, le 25/03/205, le compte rendu de la **Commission de suivi de site du Parc B SFDM de Donges** du 7 mars 2025.
- Reçu, de St-Nazaire-agglo, le 17/03/2025, une invitation à la **visite de l'Unité de production alimentaire mutualisée (UPAM)** organisée pour le Conseil de développement le mercredi 7 mai prochain, suite à notre participation aux travaux du groupe « A votre Santé ».
- Relances courriers sans réponse :
 - Sous-préfecture pour les CSS oubliées ; Lors de la dernière CSS nous avons rappelé le problème à Monsieur le Sous-Préfet.
 - Mairie de Saint-Nazaire pour le 16 rue Ferdinand buisson (Réponse reçue mais hors sujet) ;
 - Kauffmann et Broad et Mairie pour le scandale de l'organisation du Chantier au 66 rte de la Courance ;
 - Procureur de la République : Pc allée de Evenas

Prochaine réunion le mardi 13 mai 2025, salle 5, de la maison des Associations, à St-Nazaire